

La miséricorde

Savoir la donner et la recevoir

Questions

1. Comment peut-on définir la Miséricorde ? Quel est son lien avec la vertu de Charité et la vertu de justice ? Quels sont les quatorze actes de Miséricorde ? (Les actes de miséricorde spirituelle et les actes de miséricorde temporelle)
2. Comment la Miséricorde est-elle au centre de la pratique de la Charité dans la famille ? (Miséricorde entre les époux, entre les enfants, des parents envers les enfants et des enfants envers les parents, selon les différentes périodes de la vie de famille) On pourra donner des exemples pratiques.
3. Quelles sont les attitudes d'âme importantes à rechercher afin de pouvoir exercer la miséricorde adéquatement au sein de la famille ?
4. En quoi savoir recevoir la miséricorde, de Dieu et du prochain, est propre à faire grandir humainement et spirituellement chacun ? Et à faire grandir la perfection de la Vie chrétienne dans le foyer ?

Annexes

1. Écriture Sainte

Tobie 12, 6-10

Alors l'ange, seul avec eux, leur dit : « Bénissez le Dieu du ciel et rendez-lui gloire devant tout être qui a vie, parce qu'il a exercé envers vous sa miséricorde. Il est bon de tenir caché le secret du roi, mais il est honorable de révéler et de publier les œuvres de Dieu. La prière est bonne avec le jeûne, et l'aumône vaut mieux que l'or et les trésors. Car l'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui efface les péchés, et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle. Mais ceux qui commettent le péché et l'iniquité sont leurs propres ennemis. »

Évangile Selon Saint Matthieu, 25, 34-46

Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père : prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; j'ai été malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi. » Alors les justes lui répondront : « Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim, et vous avons-nous donné à manger ; avoir soif, et vous avons-nous donné à boire ? Quand vous avons-nous vu étranger, et vous avons-nous recueilli ; nu, et vous avons-nous vêtu ? Quand vous avons-nous vu malade ou en prison, et sommes-nous venus à vous ? » Et le Roi leur répondra : « En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de

mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche : « Allez-vous-en loin de moi, les maudits, au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. » Alors eux aussi lui répondront : « Seigneur, quand vous avons-nous vu avoir faim, ou avoir soif, ou étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et ne vous avons-nous pas assisté ? » Alors il leur répondra : « En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. » Et ceux-ci s'en iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle.

Jacques 2, 12-17

Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de liberté. Car le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'aura pas fait miséricorde ; la miséricorde triomphe du jugement. Que sert-il, mes frères, à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? Est-ce que cette foi pourra le sauver ? Si un frère ou une sœur sont dans la nudité et n'ont pas ce qui leur est nécessaire chaque jour de nourriture, et que l'un de vous leur dise : « Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez » sans leur donner et qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? Il en est de même de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même.

2. Saint Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*

1^a, Q. 21, a. 3 : Trouve-t-on en Dieu la miséricorde ?

La miséricorde doit être attribuée à Dieu au plus haut point, mais selon ses effets, non selon une émotion qui relève de la passion. Pour l'établir il faut considérer qu'être miséricordieux, c'est avoir en quelque sorte un cœur misérable, c'est-à-dire affecté de tristesse à la vue de la misère d'autrui comme s'il s'agissait de la sienne propre.

Il s'ensuit qu'on s'efforce de faire cesser la misère du prochain comme on ferait pour la sienne, et tel est l'effet de la miséricorde. Donc, s'attrister de la misère d'autrui ne convient pas à Dieu ; mais faire cesser cette misère lui convient par excellence, si nous entendons par misère une déficience quelconque. Or les déficiences sont supprimées par l'octroi de quelque bonté, et l'on a montré précédemment que Dieu est la source première de toute bonté.

Mais il faut prendre garde que faire largesse aux choses de leurs perfections relève à la fois de la bonté de Dieu, de sa justice, de sa libéralité et de sa miséricorde, mais sous divers rapports. L'octroi des perfections, en lui-même relève de la bonté, ainsi qu'on l'a fait voir. Mais que les perfections soient octroyées par Dieu aux choses selon leur mérite, cela relève, comme on l'a dit, de la justice. Qu'en outre Dieu octroie aux choses leurs perfections non pour sa propre utilité mais uniquement parce qu'il est bon, cela relève de la libéralité. Enfin, que ces perfections octroyées par Dieu aux choses y

suppriment toute déficience, cela relève de sa miséricorde.

11^a 11^æ, Q. 30, a. 1 : La miséricorde a-t-elle pour cause en nous le mal d'autrui ?

« La miséricorde, dit S. Augustin, est la compassion que notre cœur éprouve en face de la misère d'autrui, sentiment qui nous pousse à lui venir en aide si nous le pouvons. » Le mot miséricorde signifie en effet un cœur rendu misérable par la misère d'autrui. Or la misère est l'opposé du bonheur ; et la béatitude ou le bonheur consiste à posséder ce que l'on veut (conformément à la justice). « Celui-là est bienheureux, dit S. Augustin, qui a tout ce qu'il veut, et ne veut rien pour un motif mauvais. » La misère, au contraire, consiste à subir ce que l'on ne veut pas. Or il y a trois manières de vouloir quelque chose. 1 Par appétit naturel : ainsi tous veulent exister et vivre. 2 On veut quelque chose par choix délibéré. 3 On veut une chose non pour elle-même mais dans sa cause ; ainsi lorsque quelqu'un veut manger ce qui lui fait mal, nous disons que, d'une certaine façon, il veut se rendre malade.

Ainsi donc le motif de la miséricorde se prend du côté de la misère. Il peut consister tout d'abord en ce qui contrarie l'appétit naturel de celui qui veut, c'est-à-dire les maux destructeurs et accablants dont nous recherchons naturellement le contraire : « La miséricorde, dit en ce sens Aristote, est la tristesse causée à la vue d'un mal destructeur et accablant. » - En deuxième lieu, les maux dont on vient de parler suscitent davantage encore la miséricorde s'ils s'opposent à un choix volontaire libre ; de là cette remarque d'Aristote au même endroit : sont dignes de compassion « les

maux qui ont pour cause la malchance » par exemple « s'il nous arrive du mal là où nous espérons du bien ». - Enfin, sont encore plus dignes de compassion les maux qui vont à l'encontre de la volonté tout entière, comme c'est le cas de celui qui a toujours cherché le bien et à qui il n'arrive que du mal ; ce qui fait dire à Aristote : « On s'apitoie surtout du malheur de celui qui souffre sans l'avoir mérité. »

II^a II^æ, Q. 32, a. 2 : Comment les aumônes se distinguent-elles ?

La distinction des genres d'aumônes, dont on vient de parler, est fondée avec raison sur la diversité des déficiences du prochain. Certaines d'entre elles sont relatives à son âme, et les aumônes spirituelles leur sont ordonnées. Les autres sont relatives à son corps, et les aumônes corporelles leur sont ordonnées.

Les déficiences corporelles peuvent se produire soit pendant la vie, soit après la vie. Si c'est pendant la vie, ou bien c'est un défaut commun relatif aux biens dont tout homme a besoin, ou bien c'est un défaut particulier dont l'origine est accidentelle. Dans le premier cas, ce défaut est ou intérieur ou extérieur. Intérieur, il revêt deux formes, selon qu'on y subvient par un aliment solide, et c'est la faim, pour laquelle il est dit : « nourrir les affamés » ; ou par un aliment liquide, et c'est la soif, à laquelle correspond cette parole : « désaltérer les assoiffés ». - Le défaut commun relatif à un secours extérieur est double : selon qu'il s'agit du manque de vêtements, pour lequel il est prescrit de « vêtir ceux qui sont nus » ou du manque de domicile auquel correspond le précepte « d'accueillir les étrangers ». - De même les

défauts particuliers peuvent résulter soit d'une cause intérieure, de la maladie par exemple, pour laquelle il est dit : « visiter les malades » ; soit d'une cause extérieure, à quoi correspond « racheter les captifs ». Enfin, après la vie, on donne aux morts la sépulture.

Pareillement, on subvient aux déficiences spirituelles par des actes spirituels de deux façons. D'abord en implorant le secours de Dieu, à quoi correspond la prière ; en second lieu, par l'octroi d'un secours humain qui, lui-même, peut viser trois choses : un défaut de l'intelligence, auquel on remédie par l'enseignement s'il s'agit d'un défaut de l'intellect spéculatif, et par le conseil quand le défaut concerne l'intellect pratique ; - un défaut affectant la puissance appétitive : le plus grand est ici la tristesse, à laquelle on porte remède par la consolation : - un défaut tenant à un acte déréglé, lequel peut lui-même être considéré au triple point de vue : 1 de celui qui pèche, pour autant que l'acte procède de sa volonté déréglée ; le remède approprié est alors la correction ; 2 de celui contre qui on pèche ; s'il s'agit de nous, nous y portons remède en pardonnant l'offense ; mais s'il s'agit de Dieu et du prochain, « il ne nous appartient pas de pardonner », dit S. Jérôme dans son Commentaire sur S. Matthieu ; 3 des conséquences de l'acte déréglé, qui, même sans que les pécheurs l'aient voulu, affectent péniblement ceux qui vivent avec eux ; le remède consiste alors dans le support de celui qui pèche par faiblesse, selon cette parole de S. Paul (Rm. 15,1) : « Nous devons, nous qui sommes forts, porter les faiblesses des autres. » Et il faut le faire, non seulement selon qu'ils sont

faibles, ou difficiles à cause de leurs actes déréglés, mais encore pour tout ce qu'il peut y avoir chez eux de pénible à supporter, selon cette autre parole de l'Apôtre (Ga 6, 2) : « Portez les fardeaux les uns des autres. »

3. Saint Grégoire le Grand, Homélies sur les Évangiles

Homélie 20 : La Prédication de saint Jean-Baptiste

Le texte poursuit : « Il leur répondait : « Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. » La tunique nous est d'un usage plus nécessaire que le manteau, ce qui signifie que les dignes fruits de pénitence nous commandent de partager avec notre prochain non seulement certains objets extérieurs qui nous sont moins nécessaires, mais même ce qui nous est le plus nécessaire, comme la nourriture dont vit notre corps ou la tunique dont nous sommes vêtus. Car il est écrit dans la Loi : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Lv. 19, 18 ; 18 ; 22, 39). Ne pas partager même ce qui nous est nécessaire avec notre prochain quand il est dans la nécessité, c'est donc prouver qu'on l'aime moins que soi-même. Et si le précepte du partage avec le prochain est donné pour deux tuniques, c'est qu'il ne pouvait l'être pour une seule : une fois divisée, elle ne vêtirait plus personne. Avec une moitié de tunique, celui qui la recevrait demeurerait nu et celui qui la donnerait également.

Il faut ici reconnaître la puissance des œuvres de miséricorde, puisqu'en matière de dignes fruits de pénitence, elles nous sont commandées avant toutes les autres

œuvres. À ce sujet, la Vérité en personne déclare : « Faites l'aumône, et tout sera pur pour vous. » (Lc 11, 41). Le Seigneur affirme aussi : « Donnez, et il vous sera donné. » (Lc 6, 38). Il est écrit également : « L'eau éteint le feu ardent, et l'aumône expie le péché. » (Si 3, 30). Il est dit en outre : « Enferme l'aumône dans le sein du pauvre, et c'est elle qui intercédéra pour toi. » (Si 29,12). Et le bon père recommande à son fils innocent : « Si tu as beaucoup de bien, donne largement ; si tu en as peu, même ce peu, aie soin de le partager de bon cœur. » (Tb 4,8)

4. Cyprien de Carthage, Des bonnes œuvres et de l'aumône

Mais la miséricorde divine vient encore à notre aide : elle nous montre dans les bonnes œuvres un moyen de salut et comme une piscine où nous pouvons laver les souillures de notre âme. Le langage de l'Esprit-Saint est conforme à cette doctrine. Les péchés, dit-il, sont expiés par les aumônes et par la foi (Prov., XX). Il ne s'agit pas ici de péchés commis avant le baptême : ceux-là sont effacés par le sang et les mérites de Jésus-Christ. L'Esprit-Saint dit encore : Comme l'eau éteint le feu, l'aumône éteint le péché (Eccles., III). Par là, nous voyons clairement que, si l'eau baptismale éteint le feu de l'enfer, les aumônes et les bonnes œuvres éteignent dans les âmes régénérées la flamme du péché. Dans le baptême, la rémission n'est accordée qu'une fois ; mais les bonnes œuvres, par leur continuité et leur multiplication, nous obtiennent sans cesse l'indulgence et le pardon de Dieu.

Vous êtes un père dénaturé, si vous ne prenez les intérêts de vos enfants, si vous

ne veillez religieusement à leur conservation. Plus attaché aux biens de la terre qu'à ceux du Ciel, c'est au démon et non au Christ que vous confiez vos enfants. Par-là vous commettez un double crime : d'abord, parce que vous ne ménagez pas à vos enfants la protection de leur Père céleste, et ensuite, parce que vous leur enseignez à aimer la fortune plus que le Christ. Soyez donc un père comme Tobie : comme lui, donnez à vos enfants des préceptes utiles et salutaires. Écoutez sa parole : Mon fils, je t'en, conjure, sers Dieu en toute vérité ; accomplis sa volonté sainte et recommande à tes enfants la justice et l'aumône. Qu'ils se souviennent de Dieu et que toujours ils bénissent son saint nom... Tous les jours de ta vie, mon très-cher fils, aies Dieu présent à l'esprit et ne transgresse pas ses commandements. Persévère dans la justice ; ne suis pas la route de l'iniquité ; car, si tu agis selon la vérité, tes œuvres seront à tout jamais bénies. Fais l'aumône de ton bien ; ne détourne pas tes yeux du pauvre, et le regard de Dieu ne se détournera pas de toi. Donne selon tes ressources si tu as peu, partage ce peu avec le pauvre. Ne crains pas d'être trop généreux ; car tu te prépares, pour le jour de l'épreuve, une précieuse récompense. L'aumône nous délivre de la mort et nous éloigne de l'enfer. L'aumône est une source de mérites pour ceux qui la font en présence de Dieu (Tob., IV.).

5. Saint Alphonse-Marie de Liguori, La voie du salut

Chapitre III – Principales vertus à pratiquer – Les œuvres de Charité :

Envers les nécessiteux

Soulagez-les de votre mieux, les yeux fixés sur ces mots de la sainte Écriture : « L'aumône délivre de tout péché et de la mort ; elle ne laisse point l'âme descendre dans les ténèbres » (Tb 4,10). L'aumône sauve donc du péché et de la mort. Par aumône, on entend toutes les sortes de secours qu'on peut apporter au prochain. De toutes les aumônes, la plus méritoire est celle qui concerne l'âme du prochain ; par exemple, la correction faite avec douceur, en temps opportun, chaque fois qu'on le peut. « Que m'importe ? » disent à ce propos certaines gens. La correction fraternelle fait partie de votre christianisme ; qui aime Dieu, veut le voir aimé de tous.

Envers les malades

Plus ils sont privés de soins, plus il faut les entourer de charité. À ceux qui sont pauvres, apportez quelque présent. À ceux qui sont tristes, ingéniez-vous à procurer quelque distraction, quelque consolation. Rendez service à tous, alors même qu'ils ne vous remercieraient pas. Dieu saura vous récompenser.

Envers nos ennemis.

C'est à leur égard surtout que vous devez pratiquer la charité. S'agit-il de nos amis ? Nous sommes tout bonté pour eux ; mais Jésus Christ a dit : « Faites du bien à ceux qui nous haïssent » (Mt 5,44). Faire du

bien à qui veut du mal, c'est le signe auquel on reconnaît le vrai chrétien.

Ne pouvons-nous rien faire pour notre persécuteur ? Prions, au moins, Dieu le bénit ; c'est encore l'enseignement du Sauveur : « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient » (Mt 5,44). Ce fut toujours la vengeance des saints. Pardonner une offense, c'est être certain que Dieu nous pardonnera nos péchés. Lui-même n'a-t-il pas dit : « Remettez, et il vous sera remis ? » (Lc 6,37). Bien plus, – selon une révélation faite par Notre Seigneur à la bienheureuse Angèle de Foligno, – le signe le plus certain qu'une âme est aimée de Dieu, c'est son amour pour le prochain dont elle a reçu quelque offense. (Frère Armand, Vie de sainte Angèle de Foligno, ch. 19, Acta Sanctorum, J. Bollandus, tome 1, 4 janvier, Paris 1863, 225, 232).

Envers les saintes âmes du Purgatoire.

Saint Thomas dit : « Nous devons notre dévouement au prochain, non seulement durant sa vie, mais encore après sa mort. » (S. Thomas d'Aquin, Livre des Sentences, liv. 4, dist. 45, q. 2, a. 1, Opera, Parme 1857, 1120). Or, les peines qu'endurent les âmes du purgatoire surpassent toutes les souffrances de cette vie ; elles sont, de plus, dans l'impossibilité de les adoucir ; par conséquent, dans la plus extrême nécessité. Un moine de Cîteaux apparut après sa mort au sacristain de son couvent : « Mon frère, lui dit-il, aidez-moi de vos prières ; car moi-même je ne puis obtenir aucun soulagement. » (Naissance de l'Ordre cistercien, dist. 5, ch. 7 ; PL 185, 1134).

6. Saint Marcellin Champagnat

Voulez-vous que votre maison soit un paradis par l'union des cœurs ? Amiez les petites vertus, pratiquez-les fidèlement ; ce sont elles qui font tout le bonheur d'une maison religieuse.

La véritable vie de famille c'est la charité en pratique, c'est la charité avec toutes ses qualités en exercice habituel.

Les douze petites vertus

L'indulgence : qui excuse les fautes d'autrui, les diminue, les pardonne même très facilement, bien qu'on ne puisse se promettre un semblable pardon pour soi-même...

La charitable dissimulation : qui paraît ne pas apercevoir les défauts, les torts, les manquements, les paroles mal placées du prochain, et qui supporte tout sans rien dire et sans se plaindre....

La compassion : qui s'approprie les peines de ceux qui souffrent, pour les adoucir, qui pleure avec ceux qui pleurent, qui prend part aux maux de tous, et se met en quatre pour les soulager ou les porter soi-même, afin de les diminuer.

La saine gaieté : qui s'approprie de même les joies des heureux pour les accroître, et pour procurer à ses frères toutes les consolations, tout le bonheur de la vertu et de la vie de communauté...

La souplesse d'esprit : qui n'impose jamais, sans de grandes raisons, ses opinions à personne, mais qui adopte sans résistance ce qu'il y a de judicieux et de bon dans les idées d'autrui, et qui applaudit sans envie aux découvertes des autres, à leurs sentiments, pour la sauvegarde de l'union et de la charité...

La charitable sollicitude : qui prévient les besoins des autres afin de leur épargner la peine de les sentir et l'humiliation de demander assistance ; la bonté du cœur qui ne sait rien refuser, qui est toujours aux aguets pour rendre service, pour faire plaisir et obliger tout le monde...

L'affabilité : qui écoute, sans témoigner la moindre peine, les importuns eux-mêmes, qui est toujours prête à venir en aide à ceux qui réclament du secours, qui instruit, sans se lasser et en toute patience, les ignorants...

L'urbanité et la politesse : qui portent à prévenir tout le monde par des témoignages de respect, d'égard, de déférence et qui cèdent partout le premier rang pour faire honneur aux autres...

La condescendance : qui se prête facilement aux désirs d'autrui, qui s'incline pour complaire à ceux qui sont au-dessous de nous, qui écoute facilement les raisons d'autrui et paraît les apprécier bien qu'elles ne soient pas toujours parfaitement fondées.

Le dévouement au bien commun : qui porte à préférer les intérêts de la communauté, et même ceux des particuliers, aux siens propres, et qui se sacrifie pour le bien de ses frères et la prospérité de la communauté ou de la société.

La patience : qui se tait, qui supporte, supporte toujours, et ne se lasse jamais de faire du bien, même aux ingrats. L'homme emporté ressemble à un fiévreux ; l'homme patient, à un médecin qui modère les accès de la fièvre, et qui rend la paix à ceux qui l'ont perdue par leur emportement...

L'égalité d'âme et de caractère : qui fait qu'on est toujours le même, et qu'on ne se laisse pas aller à une folle joie, à l'emportement, à l'ennui, à la mélancolie, à l'humeur, mais qu'on reste toujours bon, gai, affable et content de tout et de tous...

7. Benoît XVI

Lettre encyclique *Caritas in Veritate*

« La créature humaine, qui est de nature spirituelle, se réalise dans les relations interpersonnelles. Plus elle les vit de manière authentique, plus son identité personnelle mûrit également. Ce n'est pas en s'isolant que l'homme se valorise lui-même, mais en se mettant en relation avec les autres et avec Dieu. L'importance de ces relations devient alors fondamentale. Cela vaut aussi pour les peuples. Pour leur développement, une vision métaphysique de la relation entre les personnes est donc très utile. À cet égard, la raison trouve une inspiration et une orientation dans la révélation chrétienne, selon laquelle la communauté des hommes n'absorbe pas en soi la personne, anéantissant son autonomie, comme cela se produit dans les diverses formes de totalitarisme, mais elle la valorise encore davantage car le rapport entre individu et communauté est celui d'un tout vers un autre tout [130]. Tout comme la communauté familiale n'abolit pas en elle les personnes qui la composent et comme l'Église elle-même valorise pleinement la 'créature nouvelle' (cf. Ga 6, 15 ; 2 Co 5, 17) qui, par le baptême, s'insère dans son Corps vivant, de la même manière l'unité de la famille humaine n'abolit pas en elle les personnes, les peuples et les cultures, mais elle les rend plus

transparents les uns aux autres, plus unis dans leurs légitimes diversités. »

Cinquième rencontre mondiale des familles (à Valence – 8 juillet 2006)

Unis dans la même foi au Christ, nous sommes ici rassemblés, venus du monde entier, comme une communauté qui rend grâce et qui témoigne joyeusement que l'être humain a été créé à l'image et la ressemblance de Dieu pour aimer et qu'il ne peut se réaliser pleinement lui-même que lorsqu'il se donne sincèrement aux autres. La famille est le lieu privilégié où toute personne apprend à donner et à recevoir de l'amour. C'est pourquoi l'Église manifeste constamment sa sollicitude pastorale envers ce milieu essentiel pour la personne humaine. Elle l'enseigne ainsi dans son Magistère : « Dieu, qui est amour et qui a créé l'homme par amour, l'a appelé à aimer. En créant l'homme et la femme, il les a appelés, dans le Mariage, à une intime communion de vie et d'amour entre eux, "à cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul" (Mt 19,6) » (Catéchisme de l'Église catholique. Compendium, n. 337).